Comité du doctorat interuniversitaire en histoire de l'art

Procès-verbal

Réunion du 4 décembre 1998
tenue à l'Université de Montréal
Pavillon Lionel-Groulx, salle C-2151

Étaient présents:
Francine Couture, Brian Foss, David Karel, Alain Laframboise, Lisé Lamarche

F. Couture préside la réunion, A. Laframboise agit comme secrétaire.

Ordre du jour

1. Dossiers d'admission

2. La direction du Comité de programme de doctorat en histoire de l'art

3. L'examen des nouveaux sujets de thèse de :

   . LEFEBVRE, Luce (UQAM)
   . CHOQUETTE, Philippe (Laval)

4. Constitution d'un comité de programme paritaire composé de professeurs et d'étudiants.

F. Couture propose l'ajout de deux points :

5. Les séminaires 1999-2000

6. L'habilitation d'un professeur au programme de doctorat

Adoption du procès-verbal de la réunion du 23 octobre 1998.
Proposée par F. Couture, appuyé par D. Karel. Adoptée.

Adoption de l'ordre du jour
Proposée par A. Laframboise, appuyé par L. Lamarche. Adoptée.

1. Dossiers d'admission

Demande d'admission de Natalie Côté. Elle devra faire une demande d'admission en bonne et due forme avant le 11 janvier 1999 incluant un projet de thèse signé par son directeur de thèse et deux recommandations.

Demande d'admission d'un candidat sur la question de la maison dans le paysage. On lui suggère de présenter son sujet en «Études urbaines», à MM. Grignon et Bergeron.

2. La direction du Comité de programme de doctorat en histoire de l'art

Le mandat de Marie Carani se termine fin mai 1999. Depuis mars 1998, Francine Couture assume la direction en l'absence de Marie Carani. David Karel agit à titre de substitut. Francine Couture accepte de demeurer à la direction du Comité du programme de doctorat en histoire de l'art jusqu'au 31 mai 2000.

Proposition de A. Laframboise, appuyée par D. Karel. Adoptée à l'unanimité.

Les membres suggèrent qu'à l'avenir le mandat du directeur de programme de doctorat soit d'une durée allant d'un an à trois ans.

Proposition de L. Lamarche, appuyée par F. Couture. Adoptée à l'unanimité.

3. L'examen des nouveaux sujets de thèse

. Le comité reçoit le projet de Luce Lefebvre (UQAM) approuvé par Louise Poissant. L. Lefebvre a changé de directrice.
. Philippe Choquette (Laval) devra déposer un document concernant son changement de sujet et de directeur de thèse. Son sujet passe de l'art inuit au thème de la nordicité dans l'art au Québec.

4. Constitution d'un comité de programme paritaire composé de professeurs et d'étudiants.

À ce moment, le comité de doctorat n'a reçu qu'une lettre d'intention du comité des étudiants. Alice Cerdan, étudiante inscrite au programme de doctorat, propose la création d'un comité paritaire permettant la discussion des choix de cours, des modifications au programme et l'organisation d'activités spécifiques. Ce comité se réunirait une fois par année pour le choix des séminaires offerts. A. Cerdan a fait parvenir un questionnaire aux 35 étudiants inscrits au programme de doctorat, qu'elle communique au comité (copie ci-jointe), et obtenu un taux de réponse de 50%.

Les étudiants nommeraient les représentants qui participeraient au comité paritaire. Ces derniers constitueraient un lien entre l'administration et les étudiants et les informeraient des sujets débattus lors des réunions du comité de programme. Un des sujets envisagés concerne l'évaluation des séminaires (et non des professeurs) sous la seule responsabilité des directeurs de département.

Les décisions après consultation du comité de programme avec le comité paritaire seraient prises par le comité de programme composé des huit professeurs représentant les départements des quatre universités.

Le comité paritaire des étudiants aurait un caractère consultatif quant à l'examen de synthèse, aux modalités du forum doctoral, au choix des thèmes des colloques et au moment de l'évaluation du programme (à tous les cinq ans).

F. Couture fait remarquer la difficulté de penser à une procédure ferme à ce moment-ci étant donné le peu de ressources encore disponibles, les contraintes du programme, les normes variables entre les universités.

A. Cerdan souligne la nécessité pour les professeurs et les étudiants de se rencontrer en janvier 1999. Cette réunion permettrait d'informer les étudiants sur le programme et de procéder à l'élection des étudiants membres du comité paritaire composé de quatre étudiants et de quatre professeurs.

Il est proposé que cette rencontre d'information et de discussion entre les professeurs et les étudiants de 3° cycle se tienne à l'UQAM le vendredi 29 janvier 1999, de 14h00 à 17h00. La salle reste à déterminer.

Proposition de A. Laframboise, appuyée par L. Lamarche. Adoptée à l'unanimité.

5. Les séminaires 1999-2000

Séminaire B, Marie Carani, automne 1999 ou hiver 2000
Séminaire B, Constance Naubert-Riser (à confirmer)
Séminaire B, Olivier Asselin (à déterminer)
Séminaire A, *Les statuts de l'image*, automne 1999-hiver 2000 donné par A. Laframboise (UdeM) et Jocelyne Lupien (UQAM)

Le comité attend d'autres propositions qui devraient arriver d'ici la fin janvier.

6. L'habilitation d'un professeur au programme de doctorat

F. Couture propose l'habilitation de Jocelyne Lupien à la codirection d'étudiants de 3° cycle.

Proposée par L. Lamarche, appuyée par F. Couture. Adoptée à l'unanimité.

Il est proposé que Suzanne Foisy (UQTR) obtienne l'habilitation pour codiriger la thèse de Luce Lefebvre, dirigée par Louise Poissant. F. Foisy avait auparavant le statut de tutrice.

Proposée par A. Laframboise, appuyée par F. Couture. Adoptée à l'unanimité.

Prochaine réunion

La prochaine réunion du Comité aura lieu à 14h00, le 12 février 1999 au Pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM, salle J-R-535.